

ALPES MARITIMES
COMMUNE DE DRAP

DELIBERATION N° 15/2024

OBJET : RESSOURCES HUMAINES : Tableau des effectifs - Modifications

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 du mois d'avril à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session Ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de **Monsieur Robert NARDELLI**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 29 mars 2024

PRESENTS : Robert NARDELLI Maire/Martine DUNOYER DE SEGONZAC / Philippe MINEUR / Alexandra GHIGI-RUSSO / Catherine DINI/ Jean QUENCEZ adjoints, Christine DECORDIER / Sabrina DIVRY/ Kathy NICOLAS/ conseillères municipales déléguées, / Bouabdallah LAFTAS/Thierry VISSIAN /Vanessa BEAUJEAUD/Jean-Pierre MONTCOUQUIOL/Françoise DAMILANO /Romain BIANCHI /Sandrine GUGLIELMINO /Stephen VIALE/Clorinde MARCONI conseillers municipaux

ABSENTS REPRESENTES : Serge DIGANI par Sabrina DIVRY/ Xavier JARJANETTE par Jean QUENCEZ/Nathalie DIGANI par Catherine DINI

ABSENTS : Sophie ESPOSITO /Jean-Christophe CENAZANDOTTI/Gracienne DODAIN/ Michaël TRUCCHI/ Maeva THOMMERET/Philippe JANIN

Secrétaire de séance : Kathy NICOLAS

Le Maire rappelle à l'Assemblée :

Conformément à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Vu le tableau des effectifs,

Le Maire propose à l'assemblée de mettre à jour le tableau des effectifs de la manière suivante :

AR Prefecture

006-210600540-20240411-15-DE
Reçu le 15/04/2024

TABLEAU DES EMPLOIS DE LA COMMUNE

GRADES	CATEGORIES	EMPLOIS CREES	EMPLOIS POURVUS
EMPLOIS FONCTIONNELS		1	1
DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES	A	1	1
FILIERE ADMINISTRATIVE		16	15
ATTACHE PRINCIPAL	A	2	2
REDACTEUR	B	0	0
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	B	1	1
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	B	1	1
AJJOINT ADMINSTRATIF	C	5	5
AJJOINT ADMINISTRATIF PPAL 2EME CL	C	3	2
AJJOINT ADMINISTRATIF PPAL 1ERE CL	C	4	4
FILIERE POLICE		1	1
GARDE CHAMPETRE CHEF PRINCIPAL	C	1	1
FILIERE TECHNIQUE		14	13
AJJOINT TECHNIQUE	C	5	5
AJJOINT TECHNIQUE PPAL 2EME CL	C	2	1
AJJOINT TECHNIQUE PPAL 1ERE CL	C	4	4
AGENT DE MAITRISE	C	3	3
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	4	4
TECHNICIEN	B	1	1
FILIERE SOCIALE		2	1
AGENT SPEC. PPAL 2EME CL	C	1	0
AGENT SPEC. PPAL 1ERE CL	C	1	1
FILIERE CULTURELLE		1	1
AGENT DU PATRIMOINE PPAL 2EME CL	C	1	1
FILIERE ANIMATION		1	1
AJJOINT D'ANIMATION PPAL 2EME CL	C	1	1
		35	32

TABLEAU DES C.D.D. DE DROIT PUBLIC

GRADES	EMPLOIS CREES	EMPLOIS POURVUS
FILIERE ADMINISTRATIVE – Cat C	3	3
FILIERE TECHNIQUE – Cat C	11	11

TABLEAU DES CONTRATS AIDES DE DROIT PRIVÉ

	EMPLOIS CREES	EMPLOIS POURVUS
FILIERE TECHNIQUE	1	1
	15	15

AR Prefecture

006-210600540-20240411-15-DE
Reçu le 15/04/2024

Ainsi :

- La suppression d'un poste d'adjoint technique contractuel à temps non complet à raison de 12 heures hebdomadaires

Oui cet exposé, le Conseil Municipal à l'unanimité décide :

- **D'adopter** la modification du tableau des effectifs

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Présents : 18 Procurations : 3 Votants : 21 Absents : 6

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 21

Fait à Drap, le 11 avril 2024

Le Maire,

Robert NARDELLI



Compte-rendu exécutoire après dépôt en préfecture le : 15/04/2024

Affichage en mairie le : 16/04/2024